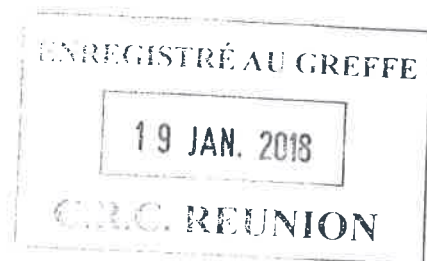


Nassimah DINDAR



Monsieur Christian COLIN

Président de la Chambre
Régionale des Comptes

44, rue Alexis de Villeneuve

97400 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 18 janvier 2018

Vos ref : P 17-600

Monsieur le Président,

En ma qualité d'ancienne présidente du Conseil d'administration du SDIS 974, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'approuve les observations définitives formées par votre Chambre, telles que vous les avez adressées le 19 décembre 2017.

Ainsi que vous l'avez déclaré le 22 mars 2017, lors de l'audience solennelle de votre Juridiction, vos rapports « doivent servir de feuille de route aux organismes contrôlés... et les accompagner au mieux ».

C'est la raison pour laquelle, il me paraît indispensable que soient mis en œuvre les recrutements décidés avant mon départ de la présidence, pour les postes de responsabilité, dont la faiblesse a été constatée par votre Chambre (ressources humaines à confier à une personne diplômée en ce domaine, direction administrative et financière, commande publique et service juridique).

J'espère qu'il en ira ainsi, dans l'intérêt du SDIS 974 et dans celui des Réunionnais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en ma respectueuse considération.

Nassimah DINDAR

Ancienne présidente du conseil d'administration du SDIS 974